



Les services de demain aux prix d'aujourd'hui

Entretien prépayé Buick¹. Laissez ceux qui connaissent le mieux votre Buick assurer que son entretien soit tout simple pour vous. En payant aujourd'hui pour l'entretien, vous pouvez la garder en bon état et éviter les coûts plus élevés de demain. **Il s'agit du seul plan de protection d'entretien prépayé appuyé par Buick.**



Entretien prépayé

- Couvre les vidanges d'huile, changements de filtres et permutations des pneus **cédulés** au cours de la période de protection
- Entretien et service exécutés par les **experts en service certifiés Buick qui connaissent le mieux votre véhicule**
- Aide à maintenir votre véhicule conformément au calendrier d'entretien recommandé de Buick
- **Le seul plan qui suit votre moniteur de durée de vie de l'huile** afin d'assurer le respect des services clés et de garder le moteur en bon état

Choisissez le plan qui répond le mieux à vos besoins et à votre budget.



Soins essentiels²

- Vidange d'huile / remplacement du filtre
- Permutation des pneus
- Inspection multi-points du véhicule
- Filtre à air de l'habitacle (le cas échéant)
- Remplacement du filtre à air du moteur
- Remplacement du liquide hydraulique des freins / de l'embrayage (le cas échéant)
- Remplacement du liquide de transmission (le cas échéant)
- Bougies (le cas échéant)
- Remplacement du liquide de la boîte de transfert (le cas échéant)
- Vidange, rinçage et remplissage du système de refroidissement du moteur



Soins améliorés²

Comprend tous les services offerts dans le plan Soins essentiels, **PLUS:**

- Service d'entretien ou remplacement des plaquettes / garnitures, rotors / tambours de freins avant / arrière³
- Resurfaçage des rotors de frein avant / arrière
- Amortisseurs (exclusion faite des jambes de force et / ou cartouches)
- Durites du liquide de refroidissement du moteur et colliers
- Courroies d'entraînement des accessoires du moteur
- Ampoules (exclusion faite des feux et lampes à DEL)
- Lames d'essuie-glace



PROTECTION  **BUICK**

¹ Le plan est une option et non pas une assurance. Toutes les transactions liées au plan sont régies uniquement par les dispositions du contrat d'entretien prépayé Buick applicable (le « contrat »). Veuillez consulter le contrat afin d'en apprendre plus sur les termes, les conditions et les détails particuliers, notamment les limites et les exclusions. Certains modèles peuvent ne pas être admissibles. Votre concessionnaire saura vous fournir des renseignements supplémentaires. Le débiteur du plan d'entretien prépayé Buick est la société General Motors du Canada. ² Le plan couvre les services d'entretien prévus aux intervalles et / ou kilométrages stipulés dans le calendrier d'entretien (usage normal ou extensif) de votre véhicule. ³ Maximum d'un service pour les durées jusqu'à 85 000 km. Maximum de deux services pour les durées de 96 000 à 160 000 km.

©2026 Société General Motors du Canada et GM du Canada. Tous droits réservés. Les marques présentées dans le présent document sont des marques de commerce ou de service de la GM, de ses filiales, société affiliées ou concédants de licence.



Pour en savoir plus

Consultez le concessionnaire Buick,
Numérisez le code QR ou
Rendez-vous sur buick.ca/fr/protection-plans/prepaid-maintenance